



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**Séance du Conseil Municipal
du Jeudi 19 Septembre 2024**

Affaire n° 4 – Délibération n° 2024-09/047

Mise en place des Commissions et élection des membres.

L'an deux mille vingt-quatre et le Jeudi dix-neuf Septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FRANCOIS, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERIAN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 13 Septembre 2024
Date d'affichage : 13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33			
PRÉSENTS	PROCURATION A	ABSENTS	EXCUSÉS
22	07	04	00
Nombre de Conseillers votants : 29			
M. Jean-Luc PERIAN	Maire	x	
M. Jean SUEDOIS	1 ^{er} Adjoint	x	
Mme BROSIUS Myriam Lucie	2 ^{ème} Adjoint	x	
M. VINGADASSAMY Eddy	3 ^{ème} Adjoint		x
Mme CAMIER Barbara	4 ^{ème} Adjoint	x	
M. Patrice BABOURAM	5 ^{ème} Adjoint	x	
Mme Nelly SEJOR	6 ^{ème} Adjoint	x	
M. Michael COPANEL	7 ^{ème} Adjoint	x	
Mme Annick Claude Claire LABRY	8 ^{ème} Adjoint	x	
M. Terry LENDO	9 ^{ème} Adjoint		x
M. Alain PARSHAD	Conseiller Municipal	x	
Mme FERLY Lydie	Conseiller Municipal	x	
Mme Muguette DAIJARDIN	Conseiller Municipal	x	
Mme Sonia DIEUPART-RÜEL	Conseiller Municipal		Mme Myriam Lucie BROSIUS
M. ABELA Jean-Marie	Conseiller Municipal	x	
M. ALBERT Richard	Conseiller Municipal		M. Michael COPANEL
M. LORIDON Eddy	Conseiller Municipal	x	
M. Julien YENGADESSIN	Conseiller Municipal	x	
Mme Sandra SENELLIÉ	Conseiller Municipal	x	
M. Olivier POININ	Conseiller Municipal	x	
Mme Gladys LISON	Conseiller Municipal		Mme Lydie FERLY
Mme JEANNY-EVARISTE Nataelle	Conseiller Municipal	x	
Mme BADDHA-MOURADI Viviane	Conseiller Municipal	x	
M. MAUSSE Michel	Conseiller Municipal		M. Jean-Luc PERIAN
Mme LOSBAR Yvanne	Conseiller Municipal	x	
M. MARY Teddy	Conseiller Municipal	x	
Mme PAVIOT Lydie	Conseiller Municipal		M. Teddy MARY
M. HIRA René	Conseiller Municipal		x
M. DUVERGER Maurice	Conseiller Municipal		x
Mme CAZIMIR Marina	Conseiller Municipal		Mme Yvanne LOSBAR
M. VEYRIER Didier	Conseiller Municipal	x	
Mme PEROUMAL Sophie	Conseiller Municipal	x	
Mme CHIPOTEL Véronique	Conseiller Municipal		M. Didier VEYRIER

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le **02/10/2024**
ID : 971-219711256-20240919-047-DE



Le quorum étant en début de séance à vingt-et-un (21) présents et cinq (05) représentés, il passe après l'arrivée de Madame Muguette DAIJARDIN au début du 2^{ème} point, le départ de Monsieur Richard ALBERT pendant la discussion du 2^{ème} point laissant procuration à Monsieur Michael COPANEL et l'installation de Madame Viviane BADDHA-MOURADI et de Monsieur Michel MAUSSE en qualité de Conseiller Municipal en lieu et place de Monsieur Marc CAPY et de Madame Mélila PHOUDIAH, Conseillers Municipaux démissionnaires, à vingt-deux (22) présents, sept (07) représentés et quatre (04), portant ainsi à vingt-neuf (29) le nombre de présents ou représentés.

Le point est mis en discussion par le Président.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), Madame Nataelle JEANNY-EVARISTE, est désignée pour assurer le Secrétariat de séance.

Affaire n° 4 - Délibération n° 2024-09/047
Mise en place des Commissions et élection des membres.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) permet au Conseil Municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux.

Ces commissions sont des espaces stratégiques sur les orientations politiques du Conseil Municipal. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles peuvent être formées au cours de chaque séance du Conseil Municipal ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal la création des commissions communales ci-dessous, dont il assurera de droit la présidence et, qui se composeront, sauf spécifications contraires, de huit (08) voire de douze (12) représentants élus à la représentation proportionnelle :

1. **Commission Stratégies Fiscales et Financières, Affaires Économiques ;**
2. **Commission Affaires Sociales et Sanitaires, Logement et Solidarité ;**
3. **Commission Affaires Maritimes, Nautisme et Agriculture ;**
4. **Commission Développement Durable, Biodiversité, Transition Ecologique et Numérique ;**
5. **Commission Éducation, Affaire Scolaires et Enfance ;**
6. **Commission Sûreté, Sécurité et Prévention de la Délinquance ;**
7. **Commission Aménagement du territoire, des Travaux et des Infrastructures, Gestion du Domaine Public ;**
8. **Commission Sport, Culture, Vie Associative et Animation du territoire.**

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle des élus au sein de l'assemblée communale ;

Ayant entendu l'exposé de son Rapporteur, Monsieur Jocelyn ELOUIN, Directeur Général des Services ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1: DE CONSTITUER comme suit les commissions communales et d'en désigner les membres :

1. COMMISSION STRATÉGIES FISCALES ET FINANCIÈRES, AFFAIRES ÉCONOMIQUES :

- **M. Mickael COPANEL,**
- M. Jean SUEDOIS,
- Mme Myriam Lucie BROSIUS,
- Mme Barbara CAMIER,
- M. Patrice BABOURAM,
- M. Terry LENDO,
- Mme Muguette DAIJARDIN,
- Mme Gladys LISON,
- M. Teddy MARY,
- M. Didier VEYRIER.

2. COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANITAIRES, LOGEMENT ET SOLIDARITÉ :

- **Mme Annick Claude Claire LABRY,**
- M. Terry LENDO,
- Mme Lydie FERLY,
- Mme Sonia DIEUPART-RUEL,
- Mme Gladys LISON,
- Mme Viviane BADDHA-MOURADI,
- Mme Yvanne LOSBAR,
- Mme Véronique CHIPOTEL.

3. COMMISSION AFFAIRES MARITIMES, NAUTISME ET AGRICULTURE :

- **Mme Myriam BROSIUS,**
- M. Jean SUEDOIS,
- M. Eddy VINGADASSAMY,
- M. Patrice BABOURAM,
- Mme Nelly SEJOR,
- M. Terry LENDO,
- Mme Muguetta DAIJARDIN,
- M. Richard ALBERT,
- M. Olivier POININ,
- M. René HIRA,
- Mme Sophie PEROUMAL.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 02/10/2024

ID : 971-219711256-20240919-047-DE



4. COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE, BIODIVERSITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE :

- **Mme Barbara CAMIER,**
- Mme Myriam Lucie BROSIUS,
- Mme Muguetta DAIJARDIN,
- M. Eddy LORIDON,
- M. Julien YENGADESSIN,
- Mme Nataelle JEANNY-EVARISTE,
- Mme Marina CAZIMIR,
- Mme Sophie PEROUMAL.

5. COMMISSION ÉDUCATION, AFFAIRE SCOLAIRES ET ENFANCE :

- **Mme Nelly SEJOR,**
- Mme Barbara CAMIER,
- Mme Annick Claude Claire LABRY,
- Mme Sandra SENNELIER,
- Mme Nataelle JEANNY-EVARISTE,
- Mme Viviane BADDHA-MOURADI,
- Mme Lydie PAVIOT,
- Mme Sophie PEROUMAL.

6. COMMISSION SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET PREVENTION DE LA DÉLINQUANCE :

- **M. Terry LENDO,**
- M. Jean SUEDOIS,
- Mme Myriam Lucie BROSIUS,
- Mme Annick Claude Claire LABRY,
- M. Alain PARSHAD,
- M. Richard ALBERT,
- Mme Viviane BADDHA-MOURADI,
- Mme Marina CAZIMIR,
- Mme Sophie PEROUMAL.

7. COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX ET DES INFRASTRUCTURES, GESTION DU DOMAINE PUBLIC :

- **M. Patrice BABOURAM,**
- M. Jean SUEDOIS,
- Mme Myriam Lucie BROSIUS,
- M. Eddy VINGADASSAMY,
- Mme Muguetta DAIJARDIN,
- M. Olivier POININ,
- Mme Viviane BADDHA-MOURADI,
- M. Teddy MARY,
- M. Didier VEYRIER.

8. COMMISSION SPORT, CULTURE, VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION DU TERRITOIRE :

- M. Jean SUEDOIS,
- Mme Nelly SEJOR,
- M. Mickael COPANEL,
- Mme Annick Claude Claire LABRY,
- M. Jean-Marie ABELA,
- M. Richard ALBERT,
- Mme Sandra SENNELIER,
- Mme Nataelle JEANNY-EVARISTE,
- Mme Yvonne LOSBAR,
- Mme Marina CAZIMIR,
- Mme Sophie PEROUMAL.

Article 2: Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (02) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture
le 01/10/2024
Et publication ou notification
du 02/10/2024
Affichée en Mairie, le
02/10/2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire



Jean-Luc PERIAN.

